

CIRCUIT DE LA CHATRE

L'association CastelRacing Team est heureuse de vous proposer une sortie circuit à La CHATRE (à 35 km au sud de Châteauroux) le **dimanche 15 novembre 2009**.

Cette journée est ouverte à **tous les passionnés d'automobile** voulant se faire plaisir le temps d'une journée avec son propre bolide, le tout dans **une ambiance chaleureuse et conviviale**.

Bien sûr, cette journée n'est en aucun cas une compétition entre participants. Il n'y a ni chronomètre, ni podium !!! Nous organisons cette sortie uniquement pour que **vous ne soyez plus un simple conducteur, mais un pilote le temps d'une journée!!!**

Le prix de la journée est de **70€ par auto**. Cependant pour faciliter l'organisation de la journée, **tout inscrit avant le 15 octobre 2009 bénéficie d'une remise**, le tarif de la journée est de **65€**.

Comme à chaque sortie, **le CRT peut vous faire vos sur plaques perso !!!** Toutes les infos sont un peu plus loin dans le dossier.

Cette journée se veut conviviale, pour cela, nous vous proposerons aussi **la possibilité de se restaurer sur place** le midi (barbecue chipo, merguez, andouillette et boissons non alcoolisées !!!).

Pour assurer le bon déroulement de la journée, le CastelRacing Team limite le nombre d'inscrits à :

40 PARTICIPANTS MAXIMUM

Options :

- Casquette avec le logo du CRT brodé
- Sur plaques avec le pseudo de votre choix
- Bannière autocollante (800 x 70 mm ou 300 x 30 mm) au couleur de l'asso (blanche ou rouge ou noire) www.castelracingteam.new.fr

Des photos sont disponibles sur le forum (www.castelracingteam.superforum.fr)

IMPORTANT : Le jour de la sortie, vous devrez nous présenter :

- **L'assurance valide** ou votre attestation responsabilité civile et **la carte grise** du véhicule
- **Le / les permis de conduire** du / des pilotes.

Pour tout renseignements / questions complémentaires, vous pouvez nous joindre :

- en posant vos questions sur le forum : www.castelracingteam.superforum.fr/index_forum
- sur notre boîte mail : castelracingteam@yahoo.fr
- par téléphone : 06.10.20.42.60 / 06.81.83.90.69 / 06.72.47.19.01

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Circuit La CHATRE – journée du dimanche 15 novembre 2009 :

Pour assurer un bon déroulement de la journée, nous allons organiser des sessions composées de pilote de même niveau et d'auto de même type. Ces sessions dureront **10 minutes** plus 1 tour de refroidissement.

8 h 15 – 9 h 00 : - régularisation des inscriptions.

- remise des casquettes, bannières et sur plaques.

9 h 00 : briefing des pilotes suivi de 2 tours de circuit pour découvrir le circuit.

(Le montage des pneus devra être effectué avant le briefing)

9 h 15 : départ de la première session.

9 h 00 - 12 h 00 : les sessions se succèdent sans interruption.

12 h 00 – 13 h 45 : pause déjeuner (possibilité de se restaurer sur place : barbecue et boissons).

13 h 45 – 14 h 00 : séances photos et vidéos de toutes les autos sur le circuit.

14 h 00 – 14 h 15 : session exclusivement réservée à la gente féminine.

14 h 00 – 18 h 00 : reprise des sessions (possibilité de mixer les plateaux au bon vouloir des participants).

18 h 00 : fin des sessions.

INSCRIPTIONS

Circuit de La CHATRE – journée du dimanche 15 novembre 2009 :

Pilote principal :

Pilote supplémentaire :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Pseudo :

Pseudo :

débutant occasionnel fréquent débutant occasionnel fréquent

Téléphone :

Email :

Véhicule :

N° immatriculation :

Compagnie d'assurance :

N° de contrat :

Date de validité :

N° de permis de conduire :

Date d'obtention du permis:

Frais d'inscription : **65€ par auto** pour toute inscription envoyée **avant** le 15 octobre

70€ par auto pour toute inscription envoyée **après** le 15 octobre

20 € par pilote supplémentaire

Option :

je désire avoir 1 casquette brodée (10€)

je désire avoir 2 sur plaques (15€)

avec le pseudo suivant : _____ (pas plus de 14 caractères)

je désire avoir 1 bannière www.castelracingteam.new.fr

format 800 x 70 (13€) 300 x 30 (7€)

couleur blanc rouge noir

NOTA : faire des chèques **SEPARÉS** (ex : 1 pour l'inscription, 1 pr la casquette, ...)
Veuillez retourner cette **feuille d'inscription** accompagnée **du règlement intérieur**
(imprimé en recto verso), de la **décharge de responsabilité et du règlement** (par
chèques, à l'ordre du CastelRacing Team) à l'adresse suivante :

CastelRacing Team
37 rue du Clos Renault
45370 Cléry Saint André

REGLEMENT INTERIEUR

Circuit La CHATRE – journée du dimanche 15 novembre 2009

I. Règlement Général

1. Les droits d'engagement doivent parvenir avant le **8 novembre 2009** avec le bulletin d'engagement, la décharge de responsabilité et le présent règlement dûment remplis, signés et accompagnés du chèque de réservation représentant les droits de piste.
Les droits d'engagement circuit comprennent l'accès en piste nominatif par voiture.
2. Tout désistement d'engagement devra parvenir à l'organisation avant le **01 novembre 2009**, aucun remboursement ne pourra être exigé passé cette date.
3. L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation 2 jours avant celle-ci. Dans ce cas, chaque participant sera prévenu par mail ou téléphone inscrit sur le bulletin d'engagement et sera intégralement remboursé dans les plus bref délais.
4. Le nombre de concurrent étant limité, l'organisation se réserve le droit de refuser des engagements afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation.
5. La consommation d'alcool est interdite dans l'enceinte du circuit.

II. Règlement technique

1. Le concurrent assure que le véhicule engagé est assuré en responsabilité civile à l'égard des tiers durant la manifestation. L'organisation ne pouvant vérifier les clauses du contrat en usage circuit, le concurrent atteste avoir pris connaissance des clauses de son contrat d'assurance.
2. Les véhicules doivent répondre aux normes de bruit, et être en conformité avec le code de la route. L'organisateur pourra refuser les véhicules qui ne répondront pas à ces normes. La norme imposée par le règlement du circuit est de 90db ou les données inscrites sur la carte grise du véhicule.

III. Règlement sur la piste

1. L'accès sur la piste se fait sous l'unique décision du Starter depuis la voie d'accès des stands. Aucune voiture ne devra rentrer en piste sans l'autorisation préalable et sans être acquittée des droits d'engagement.
Le casque est obligatoire pour les personnes à bord.
Le conducteur ne pourra prendre qu'un seul passager à bord.
Le port de la ceinture ou harnais est obligatoire.

2. Les conducteurs s'engagent à informer les passagers embarqués lors des séances circuits des risques encourus à bord du véhicule aux risques et périls des passagers. Le conducteur devra s'assurer que le passager embarqué aura signé la déclaration d'abandon de recours.
3. Une distance minimum de sécurité devra être maintenue entre les véhicules. En cas d'accrochage, **le véhicule tamponneur est responsable**. Le non respect de ce point entraînera l'exclusion immédiate du concurrent sans dédommagement.
4. En cas d'intervention d'un véhicule de sécurité ou de dépannage sur la piste, le « starter » ou le « pace car » agitera le drapeau rouge ou jaune, les concurrents en piste devront respecter les consignes.

Jaune : vitesse modérée et interdiction de dépasser, intervention du « pace car ».

Rouge : sortie de la piste par la voie des stands au prochain passage devant la voie d'entrée des stands. Adopter une allure prudente sur le restant du tracé.

Tout manquement à ce point du règlement pourra entraîner l'exclusion immédiate du concurrent sans dédommagement.

5. A l'exception des Officiels habilités dans des cas exceptionnels, aucun participant ni spectateur ne pourra se trouver sur la piste, en dehors de son véhicule.
6. La prise de la piste se fait en fonction de la position sur une pré grille, le premier en position sera le premier en piste. Les départs se feront par série de durée déterminée.
7. Tout concurrent ayant l'intention de s'écarter de la piste ou de rentrer au stand doit prévenir de son intention et s'assurer qu'il peut le faire sans danger, en indiquant par la mise en marche des warnings, puis par le clignotant sur la ligne droite des stands. **Tout changement de trajectoire brutal est interdit**, les changements de trajectoires pour laisser passer un concurrent doivent se faire délicatement sans le surprendre en indiquant avec le clignotant la direction que l'on s'apprête à prendre. Pour faire un tour de refroidissement, utilisez les warning et roulez en bord de piste hors des trajectoires.
8. **Les éventuels dégâts occasionnés par un véhicule aux infrastructures sont à l'unique responsabilité de son propriétaire et il s'engage à rembourser les frais occasionnés sur base du devis établie par la société ayant pour charge la piste de La CHATRE.**

DATER et SIGNER précédé de la mention : « Lu et Approuvé ».

DECHARGE DE RESPONSABILITE

La CHATRE – sortie circuit dimanche 15 novembre 2009

Je soussigné conducteur du véhicule immatriculé
..... déclare être d'accord avec les paragraphes ci-dessous.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation du circuit dans le cadre de ma participation sur le circuit de La CHATRE, lors de la journée du 15 novembre 2009 organisée par l'association CastelRacing Team, ayant pour but de rassembler des propriétaires d'automobiles, sportives, en dehors de toute notion de compétition. Cette journée ne rentre pas dans la catégorie « des épreuves, courses ou compétition sportives soumises à l'autorisation des Pouvoirs Publics ».

Je décharge le circuit de La CHATRE ainsi que le CastelRacing Team de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident, de santé ou de circulation, pouvant survenir aux tierces personnes, à moi-même, au véhicule que je conduis et autres véhicules présents, sur la piste et ses abords (glissières de sécurité mûrs, pneus, ...) ainsi qu'aux stands.

Je renonce à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers le circuit, et l'association CastelRacing Team, et m'engage à réparer les dégâts occasionnés sur le circuit ou à un tiers.

Personne à contacter en cas d'accident : Tél. :

Fait à, le2009

Signature :

Ps : le pilote supplémentaire doit aussi remplir cette décharge de responsabilité ainsi que le règlement intérieur.